

**Plénière 3 : Que peut-on attendre des politiques publiques pour garantir un meilleur  
environnement sonore ?**

**Mercredi 29 Novembre 2017**

11h30 - 13h00

Cité des Sciences et de l'Industrie de la Villette  
Amphi Louis Armand – Niveau S3 (sous-sol)

**Description :**

Des révolutions technologiques sont en train d'émerger. En témoignent par exemple, la place du numérique dans la gestion de l'environnement sonore ou celle grandissante du véhicule électrique en ville. Ces révolutions s'accompagnent de mutations culturelles. Les individus adoptent de nouveaux usages et de nouveaux modes de vie (mobilité, besoin de nature, modification des ménages, télétravail, coworking ...) et expriment des exigences différentes.

Comment les politiques perçoivent-ils ces enjeux ? Quels sont les freins à lever pour construire un environnement sonore de qualité dans la ville de demain ? Que faire pour réparer les échecs passés ? Comment répondre à la population qui semble toujours autant insatisfaite malgré les progrès considérables réalisés pour lui offrir des territoires plus apaisés ? Comment mettre l'usager au cœur des politiques publiques de lutte contre le bruit ?

Voici quelques unes des questions auxquelles tenteront de répondre les invités de cette conférence.

**Intervenants**

**Stéphane Bugat,**  
Journaliste

**Jean-Pierre Blazy,**  
Maire de Gonesse, Président de Ville et Aéroport

**Christophe Bouillon,**  
Président du CNB, Député de Seine- Maritime, Membre de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire

**Hervé Vanlaer,**  
Adjoint au directeur général de la prévention des risques, Ministère de la transition écologique et solidaire

**Belaïde Bedreddine,**  
Vice-président chargé de l'écologie urbaine, Département de Seine Saint-Denis

**En introduction, une synthèse sur les plénières 1 et 2 sera présentée par :**

**Henry Torgue,**

Chercheur honoraire au CRESSON, compositeur (Synthèse de la plénière 1)

**Bernard Favre,**

Consultant en transports durables et Innovation, SINTRAS CONSULTING

(Synth.plénière 2)

**Questions posées à J-P BLAZY :**

➤ Quelle est sa vision du rôle d'un maire dans la politique communale de réduction des nuisances et d'amélioration de la qualité de l'environnement sonore ?

➤ Les pouvoirs de police du maire en matière de bruits de voisinage, de bruits d'activités commerciales, industrielles, de loisirs ;

➤ La prise en compte de l'acoustique dans les décisions en matière d'urbanisme et d'aménagement ;

➤ La volonté du maire d'inclure des exigences en matière de confort sonore des usagers dans les opérations de rénovation des crèches, écoles, piscines, gymnases, logements sociaux ;

➤ La volonté d'aller au-delà des réglementations en matière de qualité acoustique des logements dans le parc social et dans le parc privé ;

➤ Les difficultés rencontrées sur le terrain ;

➤ Quelles améliorations des dispositifs et réglementations seraient souhaitables ?

\*\*\*\*\*